



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Aide financière pour le permis de conduire des lycéens professionnels

Question écrite n° 4185

Texte de la question

Mme Sylvie Dezarnaud appelle l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'aide financière annoncée par l'État pour les lycéens professionnels visant à financer leur permis de conduire. En effet, en juin 2023, Mme Élisabeth Borne avait annoncé la création d'une aide de 500 euros pour les lycéens professionnels inspiré du dispositif existant déjà pour les apprentis. Cette aide visait à faciliter l'obtention de leur permis de conduire. Néanmoins, depuis cette annonce, rien ne semble avoir été concrétisé et aucun décret ne semble avoir été pris en vue d'une mise en œuvre de cette mesure. Mme la députée est d'ailleurs régulièrement interrogée par les familles et les établissements sur le devenir de cette proposition. Aussi, elle lui demande ce qu'il adviendra de ce dispositif promis, les conditions et le calendrier de sa mise en œuvre, tout en sachant que de nombreux étudiants non apprentis comptent sur cet appui financier.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Dezarnaud](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4185

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 911